Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024



République française

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

2024/....

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice: 55

Présents :32Suffrages exprimés :45Absents :23- dont POUR :45Absents AVEC pouvoir :13- dont CONTRE :0Absents SANS pouvoir :10Nombre d'abstention(s) :0

## Etaient présents : M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa Mme NALLET Christine Mme ANGELETTI Frédérique Mme GIRARD Nicole M NOUVEAU Michel Mme ARAGONES Claire Mme PAIGNON Laurence Mme GREGOIRE Sylvie Mme AUDIBERT Danielle M. JUSTINESY Gérard Mme PIERI Julia Mme BASSANELLI Magali M. KITAEFF Richard Mme PONTET Annie M. BOREL Félix M. RIVET Jean-Philippe M. LIBERATO Fabrice M. CARLIER Roland Mme LION-PESQUIES Christine M. SEBBAH Didier M. COURTECUISSE Patrick M. SILVESTRE Claude M. MASSIP Frédéric Mme DAUPHIN Mathilde M. SINTES Patrick Mme MILESI Véronique M. DECHER Martine M. MOUNIER Christian Mme STELLA Aurore

## Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain
M. BATOUX Philippe
Mme BLANCHET Fabienne
M. BOURSE Etienne
Mme BUCHACA Sophie
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane

Mme CLEMENT Marie-Hélène Mme CRESP Delphine M. DERRIVE Eric

M. GERAULT Jean-Pierre M. PETTAVINO Jean-Pierre

M. ROUSSET André Mme ROUX Isabelle ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier

ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

## Absents excusés : Absents non-excusés :

Mme JEAN Amélie M. JUNIK Pascal
Mme MACK Marie-Thérèse M. LE FAOU Michel

Mme MONFRIN Marie-Josée Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. VOURET Eric Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

Mme PALACIO Céline M. PEYRARD Jean-Pierre M. SELLES Jean-Michel

## Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



République française Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 28 mars 2024

2024/....

N° 2024-054

<u>FINANCES</u> – BUDGET PRINCIPAL Vote d'une subvention de fonctionnement au profit du budget annexe Campings

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2224-2;
- Vu les instructions comptables M57 et M4;
- Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020;
- Vu le débat d'orientation budgétaire mené en séance du Conseil communautaire du 15 février 2024 ;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 14 mars 2024 ;
- Vu l'avis de la commission des finances du 14 mars 2024.

Pour assurer le renouvellement de leurs équipements et la bonne poursuite de leurs activités, d'importants investissements sont prévus sur les campings intercommunaux et notamment le camping « La Durance ».

Leur financement et l'équilibre 2024 du budget annexe « Campings » ne pouvant être assurés sans une hausse excessive de la tarification de ces deux sites, une subvention de fonctionnement du budget principal est proposée pour un montant maximum de 99 380 €.

Le Conseil Communautaire,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- VOTE une subvention de fonctionnement du budget principal d'un montant maximum de 99 380 € en faveur du budget annexe « Campings » ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance.

Elisabeth AMOROS

Cavaillon, le 3 avril 2024

Pour le Président empêché, Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Patrick SIUTES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage. Elle peut également être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage ou de la date de la décision de rejet expresse ou implicite prise par l'administration sur le recours gracieux préalable.